



Édito

Cher(e) actionnaire,

L'Assemblée générale, qui se tiendra le mercredi 7 juin 2023, à 14h30, à l'hôtel Hilton, au 8 rue de Rome à Tremblay-en-France, sera l'occasion de revenir sur les temps forts de l'année 2022. Moment privilégié d'information, d'échange et de dialogue, vous pouvez y participer, soit en y assistant personnellement, soit en vous faisant représenter, soit en votant par correspondance. Cette année encore, Air France-KLM vous offre la possibilité de voter par Internet, afin de favoriser le vote du plus grand nombre d'actionnaires de manière simple, rapide et sécurisée.

Soucieux d'entretenir un dialogue régulier avec ses actionnaires individuels, Air France-KLM a renouvelé son Comité Consultatif des Actionnaires Individuels, instance qui aborde des thèmes liés à la communication et la documentation destinées aux actionnaires.

Vous trouverez dans cette newsletter l'information vous permettant de préparer votre participation à l'Assemblée générale. Je vous attends nombreux, en présentiel ou par écran interposé. Et je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Steven Zaat
Directeur général adjoint en charge des Finances

Assemblée générale

Mercredi 7 juin 2023 à 14h30 - L'hôtel Hilton Paris Charles de Gaulle - 8 rue de Rome - 93290 Tremblay-en-France

En tant qu'actionnaire ou porteur de parts de FCPE, vous disposez de plusieurs possibilités pour exercer votre droit de vote :

- en assistant personnellement à l'Assemblée (demande de carte d'admission) ;
- en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée ;
- en votant par correspondance ;
- en vous faisant représenter par une personne physique ou morale de votre choix.

> [En savoir +](#)

Votez dès à présent



À partir du 19 mai 2023 - 11 heures

vous pouvez demander une carte d'admission et l'imprimer, voter, donner pouvoir au président ou donner mandat à un tiers, via un site Internet sécurisé :

VOTACCESS
via le site de
votre établissement
bancaire



> [En savoir +](#)

Consultez la documentation



Pour préparer votre participation

à l'Assemblée générale, retrouvez toute la documentation en 1 clic

> [Documentation](#)

Suivre l'Assemblée à distance



Vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ?

Vous pouvez suivre la retransmission en direct. Vous pourrez également, à tout moment après la tenue de cette Assemblée générale, la visionner en différé

> [Voir le direct](#)

Poser une question à l'Assemblée générale



Vous avez la possibilité de poser des questions écrites

en amont de l'Assemblée générale, au plus tard quatre jours ouvrés avant l'Assemblée générale, soit le 1^{er} juin 2023, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte soit au nominatif soit au porteur.

> [En savoir plus](#)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service actionnaires à l'adresse électronique suivante : mail.assemblee@airfranceklm.com.

La vie du Groupe



Mai 2023

Finance / Groupe

Au premier trimestre, Air France-KLM a continué à capitaliser sur la dynamique de reprise dans le secteur aérien. Le Groupe affiche une fois encore une forte croissance de son chiffre d'affaires (+40,5 % à taux de change constant sur le 1^{er} trimestre vs 2022) ainsi qu'une solide génération de flux de trésorerie grâce aux ventes de billets très encourageantes pour la saison été.

> [En savoir +](#)



Avril 2023

Finance

Air France-KLM et Air France annoncent aujourd'hui être complètement sortis du dispositif d'aide à la recapitalisation de l'État français, accordé en vertu du cadre temporaire des aides d'État de l'Union Européenne lié au Covid-19.

> [En savoir +](#)

Fiers de...

La nouvelle génération nous regarde... Agissons pour un voyage plus responsable

Conscients de notre responsabilité face à l'urgence écologique, nous nous engageons pour un voyage plus responsable... qui nous conduit à renouveler notre flotte, développer l'usage de carburants d'aviation plus durables, généraliser l'éco-pilotage, encourager l'usage de transports bas carbone et améliorer l'empreinte environnementale de notre restauration à bord. D'ici 2030, nous aurons réduit de 30 % nos émissions de CO₂ par passager par kilomètre, soit 12 % de nos émissions totales.

> [En savoir +](#)



Club des Actionnaires



Vous n'êtes pas encore inscrit au Club des Actionnaires ?

Vous détenez 50 actions Air France-KLM ou plus ? Le site du Club des Actionnaires Air France-KLM a fait peau neuve en 2023. Dans votre nouvel espace, vous trouverez des publications qui vous permettront de mieux connaître le Groupe, en étant informé des grands événements de l'année et également bénéficier d'avantages réservés aux membres du Club, comme des invitations à des événements sponsorisés par Air France-KLM ou des offres particulières. Vous pouvez vous inscrire au Club en suivant ce lien : [Le Club des Actionnaires | AIR FRANCE-KLM](#)

> [En savoir +](#)

L'agenda de l'actionnaire

7 juin 2023	Assemblée générale annuelle des actionnaires
28 juillet 2023	Résultats du 1 ^{er} semestre 2023
27 octobre 2023	Résultats du 3 ^e trimestre 2023

Contact Actionnaires Individuels

✉ mail.actionnaire@airfranceklm.com

📍 Air France-KLM // 7 rue du Cirque // 75008 PARIS

Ce message vous est adressé par l'équipe Relation actionnaires Air-France-KLM. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à mail.actionnaires@airfranceklm.com.